1.1. Qu’est-ce qu’un genre littéraire ?

1.1.1. Définition et caractéristiques du genre littéraire

La notion de genre littéraire occupe une place importante dans les études littéraires, car elle permet de comprendre comment les œuvres sont organisées, reconnues et interprétées. Lorsqu’un lecteur découvre un roman, un poème, une pièce de théâtre ou un récit autobiographique, il mobilise certaines connaissances qui l’aident à anticiper la manière dont le texte pourrait être construit et le type d’expérience de lecture qu’il pourrait proposer. Le genre littéraire constitue ainsi un repère qui facilite l’entrée dans l’œuvre et oriente sa réception.

Dans son sens général, le genre littéraire peut être défini comme une catégorie permettant de regrouper des œuvres qui présentent certains traits communs. Ces ressemblances peuvent concerner la forme du texte, son organisation, la manière dont la parole est construite, la présence de personnages, le traitement du temps, le rapport au lecteur ou encore les effets recherchés. Le dictionnaire Larousse retient notamment l’idée d’une catégorie d’œuvres définie par un ensemble de règles et de caractères communs. Toutefois, cette définition générale doit être complétée par une réflexion sur la diversité et l’évolution des pratiques littéraires.

Le genre littéraire ne se réduit donc pas à une simple étiquette attribuée à une œuvre. Il correspond plutôt à un ensemble de conventions qui permettent de rapprocher certains textes sans supposer qu’ils sont identiques. Deux romans peuvent, par exemple, partager une organisation narrative tout en présentant des différences importantes dans le style, les personnages, la structure de l’intrigue ou la vision du monde qu’ils proposent. De la même manière, deux poèmes peuvent appartenir à une même forme poétique tout en produisant des effets très différents sur le lecteur.

Cette conception rejoint les réflexions de Jean-Marie Schaeffer dans Qu’est-ce qu’un genre littéraire ? (1989). L’auteur examine les différentes logiques qui permettent d’identifier les genres et montre l’importance des relations entre les textes, leurs caractéristiques et leurs conditions de production et de réception. Son approche invite à dépasser une classification fondée uniquement sur la présence de traits formels fixes pour considérer les différentes dimensions de l’identité générique d’une œuvre (Schaeffer, 1989, notamment p. 64 et suivantes pour la question de l’identité générique).

En effet, une œuvre littéraire est produite dans un contexte historique et culturel particulier. Son auteur s'inscrit, consciemment ou non, dans une tradition, reprend certaines conventions, les transforme où s'en éloigne. Le lecteur, quant à lui, interprète le texte à partir de ses connaissances, de ses expériences et de ses attentes. Le genre se construit donc dans une relation entre l'œuvre, les pratiques littéraires et les habitudes de lecture.

Pour cette raison, il est préférable de considérer le genre comme une catégorie relativement stable, mais susceptible d'évoluer. Certaines conventions permettent de reconnaître un roman, une tragédie ou un sonnet ; cependant, les écrivains peuvent modifier ces conventions, les mélanger ou les remettre en question. Le genre fournit ainsi des repères pour comprendre les œuvres, sans imposer des limites absolument rigides à la création littéraire.

1.1.2. Les principales conventions qui permettent de reconnaître un genre

Pour identifier un genre littéraire, il est nécessaire d'observer plusieurs caractéristiques du texte. En effet, une œuvre ne se définit pas uniquement par son sujet ou par les émotions qu'elle suscite. Il faut également prendre en considération sa construction, la manière dont le discours est organisé et les conventions auxquelles elle se rattache.

On peut retenir plusieurs critères complémentaires.

a) Les caractéristiques formelles

La forme constitue souvent le premier indice permettant de reconnaître un genre. Un poème en vers, un récit en prose et une pièce de théâtre ne présentent généralement pas la même organisation matérielle. Le texte dramatique comporte habituellement des répliques attribuées aux personnages et peut intégrer des didascalies, tandis qu'un récit s'organise autour d'une instance narrative qui rapporte des événements.

Cependant, la forme ne suffit pas toujours à déterminer le genre. Un texte en prose peut être poétique, et un roman peut intégrer des lettres, des dialogues théâtralisés ou des passages argumentatifs. Il convient donc de croiser les indices formels avec d'autres caractéristiques.

b) L'organisation du discours

L'organisation du discours constitue un autre critère important. Un récit présente des événements et des transformations, une description développe les caractéristiques d'un lieu ou d'un personnage, tandis qu'une argumentation cherche notamment à défendre une position.

Jean-Michel Adam, dans Les Textes : types et prototypes, distingue plusieurs prototypes de séquences, notamment les séquences narratives, descriptives, argumentatives, explicatives et dialogales. Cette distinction permet de comprendre qu'un texte peut associer plusieurs modes d'organisation au lieu de correspondre à un seul modèle discursif (Adam, 1992 ; édition revue, 2011, introduction théorique, notamment le chapitre consacré au cadre théorique d'une typologie séquentielle).

Il faut donc distinguer le genre littéraire de la séquence textuelle. Le roman constitue un genre, alors que la narration et la description désignent des modes d'organisation susceptibles de coexister dans ce même roman.

c) La situation d'énonciation

La situation d'énonciation concerne la manière dont la parole est construite, ainsi que les relations entre celui qui parle, celui à qui il s'adresse et le contexte dans lequel le discours prend sens.

Dans un récit, il faut distinguer le narrateur de l'auteur réel. Dans un poème, la voix qui s'exprime ne correspond pas nécessairement aux sentiments personnels du poète. Au théâtre, les paroles sont attribuées aux personnages et prennent une dimension particulière lorsqu'elles sont interprétées sur scène.

Ces différences contribuent à la reconnaissance des genres, mais elles ne doivent pas être considérées isolément. Un roman peut contenir des passages à la première personne, des lettres ou des dialogues sans cesser d'être un roman.

d) Les effets recherchés et les attentes du lecteur

Le genre participe également à orienter les attentes du lecteur. Lorsqu'un lecteur commence un récit policier, il peut s'attendre à une énigme, à des indices et à une recherche de la vérité. Lorsqu'il lit une comédie, il peut anticiper des situations comiques, des malentendus ou une critique des comportements sociaux.

Le genre joue ainsi un rôle dans le contrat de lecture : il fournit des repères permettant au lecteur d'anticiper certaines caractéristiques de l'œuvre. Le dictionnaire Larousse souligne précisément cette fonction des conventions génériques dans la relation entre l'auteur et le lecteur.

Ces attentes ne sont toutefois pas toujours satisfaites. Un écrivain peut volontairement surprendre son lecteur, détourner les conventions habituelles ou proposer une œuvre qui remet en question les caractéristiques traditionnelles du genre.

1.1.3. Les grandes catégories de genres littéraires

La classification des genres littéraires s'appuie sur différentes traditions théoriques. Dans l'enseignement, on présente souvent trois grandes familles : le récit, la poésie et le théâtre. Cette organisation constitue un point de départ pratique, mais elle ne permet pas de rendre compte de toute la diversité des œuvres.

Gérard Genette, dans Introduction à l'architexte (1979), examine notamment les catégories générales qui permettent de situer les textes et revient sur les difficultés posées par la tripartition entre le lyrique, l'épique et le dramatique. Son travail invite à ne pas confondre systématiquement les modes d'énonciation, les catégories générales et les genres particuliers (Genette, 1979).

Les grandes catégories peuvent être présentées de la manière suivante.

Famille ou catégorie	Caractéristiques dominantes	Exemples
Le récit	Présence d'événements, d'une instance narrative et d'une organisation temporelle	Conte, nouvelle, roman, épopée
La poésie	Travail particulier sur le langage, les images, les sonorités, le rythme ou la disposition	Sonnet, élégie, ode, poème en prose
Le théâtre	Paroles de personnages, échanges, actions et possibilité de représentation scénique	Tragédie, comédie, drame
La littérature d'idées	Développement d'une réflexion, d'une critique ou d'une argumentation	Essai, apologue, satire
Les écrits de soi et les formes épistolaires	Présence d'une voix personnelle, récit de soi ou communication adressée à un destinataire	Autobiographie, mémoires, journal intime, lettre

Cette classification doit être comprise comme un outil de travail et non comme une séparation définitive entre les œuvres. Certaines catégories peuvent se recouper, et les œuvres peuvent associer plusieurs caractéristiques génériques.

Par exemple, une lettre peut raconter un événement, exprimer des sentiments et défendre une opinion. De même, un roman épistolaire est construit principalement à partir de lettres, mais il peut présenter les caractéristiques d'un récit romanesque. Un texte autobiographique peut également comporter des descriptions, des dialogues et des passages réflexifs.

L'essentiel est donc de comprendre que la classification générique repose sur un ensemble d'indices convergents. Il faut examiner la fonction dominante du texte tout en restant attentif aux formes secondaires qu'il intègre.

1.1.4. Le genre littéraire : une catégorie évolutive

Les genres littéraires ne sont pas apparus une fois pour toutes sous une forme définitive. Ils se sont développés au cours de l'histoire, en fonction des pratiques d'écriture, des transformations culturelles, des conceptions de la littérature et des attentes du public.

Certains genres ont été associés à des règles relativement précises. Le sonnet, par exemple, répond à des conventions formelles reconnaissables. La tragédie classique française s'inscrit également dans une tradition théorique et esthétique particulière. D'autres formes, en revanche, ont évolué en multipliant les possibilités de composition et en remettant en question les modèles établis.

Dans son étude consacrée aux genres littéraires, Schaeffer examine notamment les relations entre identité générique et histoire des textes. La partie de son ouvrage intitulée « Identité générique et histoire des textes » commence à la page 131 de l'édition du Seuil de 1989. Cette perspective permet d'inscrire la réflexion sur les genres dans une histoire des œuvres et des pratiques littéraires, plutôt que de les envisager comme des catégories immuables (Schaeffer, 1989, p. 131).

L'évolution des genres apparaît notamment dans les œuvres qui mélangent plusieurs formes. Certains romans contemporains associent narration, documents, lettres, témoignages et réflexions personnelles. Le théâtre peut intégrer des éléments narratifs ou documentaires. La poésie peut abandonner les règles traditionnelles de versification et explorer la prose, la disposition visuelle ou les formes numériques.

Ces transformations montrent que les conventions génériques peuvent être reprises, modifiées ou détournées. Une œuvre peut donc appartenir à une tradition littéraire tout en renouvelant les formes qui la caractérisent.

Il est ainsi plus juste de parler de caractéristiques dominantes que de règles obligatoires applicables à toutes les œuvres. Cette approche permet d'éviter une conception trop rigide des genres et de mieux comprendre la diversité de la création littéraire.

1.1.5. L'intérêt de la notion de genre littéraire en didactique du FLE

Dans le cadre de la didactique du français langue étrangère, l'étude des genres littéraires présente un intérêt qui dépasse la simple acquisition de connaissances théoriques. Elle permet aux apprenants de développer des stratégies de lecture, d'améliorer leur compréhension des textes et de découvrir différentes manières d'utiliser la langue française.

La connaissance des genres aide d'abord les apprenants à formuler des hypothèses avant ou pendant la lecture. Face à une pièce de théâtre, ils peuvent repérer les noms des personnages et les indications scéniques. Devant un récit, ils peuvent rechercher le narrateur, les personnages, le cadre temporel et les événements principaux. Dans un poème, ils peuvent observer les images, les sonorités, les répétitions et la disposition des vers.

Ces repères facilitent l'accès au sens, notamment lorsque les apprenants rencontrent des difficultés lexicales ou culturelles. Ils leur permettent de s'appuyer sur l'organisation générale du texte pour construire progressivement leur interprétation.

L'étude des genres contribue également au développement des compétences de production. Après avoir analysé un conte, les étudiants peuvent rédiger un récit bref. À partir d'une scène théâtrale, ils peuvent préparer un dialogue et le mettre en voix. Après l'étude d'un texte argumentatif, ils peuvent formuler une thèse, développer des arguments et répondre à une objection.

Pour des étudiants de Master 2 en didactique du FLE, cette réflexion présente un intérêt supplémentaire : elle permet de passer de l'analyse littéraire à la conception d'activités pédagogiques. Le futur enseignant doit être capable de sélectionner un texte, d'identifier les caractéristiques pertinentes pour son public, de formuler des objectifs et de construire des tâches adaptées au niveau linguistique des apprenants.

Dans cette perspective, les travaux d'Adam sont particulièrement utiles, car ils permettent de distinguer les genres des séquences discursives qui peuvent être observées à l'intérieur d'un

texte (Adam, 1992 ; 2011). Cette distinction aide l'enseignant à éviter les classifications simplificatrices et à concevoir des activités portant sur des phénomènes linguistiques et discursifs précis.

En définitive, enseigner les genres littéraires en FLE consiste à donner aux apprenants des outils pour lire, interpréter, comparer et produire des textes. L'objectif n'est pas de leur faire mémoriser une liste de définitions, mais de les amener à comprendre comment les œuvres fonctionnent et comment les conventions littéraires peuvent être mobilisées dans différentes situations de lecture et d'écriture.

Synthèse à retenir

Le genre littéraire est une catégorie qui permet de rapprocher des œuvres présentant certaines conventions communes. Sa reconnaissance repose sur plusieurs critères : la forme, l'organisation du discours, la situation d'énonciation, les effets recherchés et les attentes du lecteur.

Toutefois, les genres ne constituent pas des catégories parfaitement fermées. Ils évoluent au fil de l'histoire et peuvent se combiner au sein d'une même œuvre. Il convient également de distinguer le genre littéraire des séquences textuelles, comme la narration, la description ou l'argumentation, qui peuvent coexister dans un même texte.

En didactique du FLE, cette distinction aide à développer les compétences de compréhension, d'interprétation et de production des apprenants, tout en permettant aux enseignants de concevoir des activités adaptées aux objectifs d'apprentissage.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1992). Les Textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (1997). « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre ». Revue belge de philologie et d'histoire, 75(3), 665-681. https://doi.org/10.3406/rbph.1997.4188.
- Adam, J.-M. (2011). Les Textes : types et prototypes. Séquences descriptives, narratives, argumentatives, explicatives, dialogales et genres de l'injonction-instruction. Paris : Armand Colin. (Première édition : 1992.)
- Genette, G. (1979). Introduction à l'architexte. Paris : Seuil, coll. « Poétique ».

- Schaeffer, J.-M. (1989). Qu'est-ce qu'un genre littéraire ? Paris : Seuil, coll. « Poétique ».

TD 1

Objectif : Distinguer genre, type de texte et registre.

Consigne : Pour chacun des textes suivants, identifiez le genre, le type de séquence dominant et le registre. Justifiez en citant au moins deux indices.

Texte 1 :

Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : « Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. » Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier.

L'asile de vieillards est à Marengo, à quatre-vingts kilomètres d'Alger. Je prendrai l'autobus à deux heures et j'arriverai dans l'après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir. J'ai demandé deux jours de congé à mon patron et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille. Mais il n'avait pas l'air content. Je lui ai même dit : « Ce n'est pas de ma faute. » Il n'a pas répondu. J'ai pensé alors que je n'aurais pas dû lui dire cela. En somme, je n'avais pas à m'excuser. C'était plutôt à lui de me présenter ses condoléances. Mais il le fera sans doute après-demain, quand il me verra en deuil. Pour le moment, c'est un peu comme si maman n'était pas morte. Après l'enterrement, au contraire, ce sera une affaire classée et tout aura revêtu une allure plus officielle.

J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit : « On n'a

qu'une mère. » Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un brassard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois.

J'ai couru pour ne pas manquer le départ. Cette hâte, cette course, c'est à cause de tout cela sans doute, ajouté aux cahots, à l'odeur d'essence, à la réverbération de la route et du ciel, que je me suis assoupi. J'ai dormi pendant presque tout le trajet. Et quand je me suis réveillé, j'étais tassé contre un militaire qui m'a souri et qui m'a demandé si je venais de loin. J'ai dit « oui » pour n'avoir plus à parler.

Camus, Albert. L'Étranger. Paris : Gallimard, coll. « Blanche », 1942.
https://padletuploads.blob.core.windows.net/prod/119331443/5b0db38f052a319e5ce95ac863c12ead/gpt_camus_surligne_.pdf

Texte 2

Elle n'avait pas eu une de ces beautés piquantes qui, manquant d'éclat et de régularité, ne pouvaient se passer d'esprit. Une femme ainsi faite en acquérait pour devenir aussi belle que celles qui l'étaient davantage. La marquise, au contraire, avait eu le malheur d'être incontestablement belle. Je n'ai vu d'elle que son portrait, qu'elle avait, comme toutes les vieilles femmes, la coquetterie d'étaler dans sa chambre à tous les regards. Elle y était représentée en nymphe chasseresse, avec un corsage de satin imprimé imitant la peau de tigre, des manches de dentelle, un arc de bois de sandal et un croissant de perles qui se jouait sur ses cheveux crêpés. C'était, malgré tout, une admirable peinture, et surtout une admirable femme ; grande, svelte, brune, avec des yeux noirs, des traits sévères et nobles, une bouche vermeille qui ne souriait point, et des mains qui, dit-on, avaient fait le désespoir de la princesse de Lamballe. Sans la dentelle, le satin et la poudre, c'eût été vraiment là une de ces nymphes fières et agiles que les mortels apercevaient au fond des forêts ou sur le flanc des montagnes pour en devenir fous d'amour et de regret. Pourtant la marquise avait eu peu d'aventures. De son propre aveu, elle avait passé pour manquer d'esprit. Les hommes blasés d'alors aimaient moins la beauté pour elle-même que pour ses agaceries coquettes. Des femmes infiniment moins admirées lui avaient ravi tous ses adorateurs, et, ce qu'il y a d'étrange, elle n'avait pas semblé s'en soucier beaucoup. Ce qu'elle m'avait raconté, à bâtons rompus, de sa vie me faisait penser que ce cœur-là n'avait point eu de jeunesse, et que la froideur de l'égoïsme avait

dominé toute autre faculté. Cependant je voyais autour d'elle des amitiés assez vives pour la vieillesse : ses petits-enfants la chérissaient, et elle faisait du bien sans ostentation ; mais comme elle ne se piquait pas de principes, et avouait n'avoir jamais aimé son amant, le vicomte de Larrieux, je ne pouvais pas trouver d'autre explication à son caractère.

Sand, George. La Marquise. Paris : J. Hetzel, 1852, dans Œuvres illustrées de George Sand, vol. 1, p. 87-89.

https://www.bibebook.com/sand_george_-_la_marquise/sand_george_-_la_marquise.pdf

Texte 2

L'ombre descend de la colline,
Tout fait silence autour de nous,
Le ciel d'étoiles s'illumine,
Que leur regard est pur et doux!
Petits enfants, entendez-vous
La voix divine,
Comme un souffle mystérieux
Qui vient des cieux!

Strophe 2

Ce souffle passe dans les branches
Où dorment les petits oiseaux;
Il fait frissonner les pervenches;
Il fait soupirer les roseaux,
Et l'on voit glisser sur les eaux
Des voiles blanches,
À ce souffle mystérieux
Qui vient des cieux!

Strophe 3

Cette brise douce et légère,
C'est ton haleine, ô Dieu clément!
Elle verse à toute la terre
Le repos et l'aoaisement.
Ah! que dans le recueillement

Notre prière,

Comme un souffle mystérieux

S'élève aux cieux.

Saillens, Ruben. « L’ombre descend de la colline ». Dans Ailes de la Foi, chant n° 478.

https://www.hymnal.pro/hymnes-et-louanges/589-l-ombre-descend-de-la-colline.html